



# Avis de course du Tour de Corse 2026 à la voile en équipage et sans escale

## XXXI<sup>e</sup> Edition

### 1. ORGANISATEUR

Le Tour de Corse à la voile est organisé par le Yacht Club de Bonifacio (YCB), en partenariat avec la Ligue Corse de Voile (LCV), sous l'égide de la Fédération Française de Voile (FFV) et avec le parrainage du Pôle Course du Yacht Club de France (YCF).

### 2. PARCOURS

Le parcours est le tour de la Corse sans escale au départ de Bonifacio, en contournant l'Île selon le sens de rotation voté par les skippers la veille du départ.

### 3. RÈGLES

Le Tour de Corse à la voile en équipage et sans escale est régi par :

- Les Règles de Course à la Voile (RCV) ;
- Les règlements fédéraux ;
- Les prescriptions fédérales s'appliquant aux concurrents étrangers ;
- Le présent avis de course et les instructions de course ;
- Les règles de jauges IRC et Osiris
- Les règles de classes ou de monotypes ;
- La réglementation World Sailing Offshore catégorie 3 monocoques (RSO 3) avec les adaptations suivantes :
  - Avec radeau de survie,
  - Sans transpondeur AIS
  - Avec extincteurs conforme à la division 240/245
- La Règlementation Internationale pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) qui s'applique notamment de l'heure du coucher à l'heure de lever du soleil.

### 4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

**4.1** – Le Tour de Corse à la voile en équipage est ouvert aux voiliers, d'une longueur de coque de 9 mètres minimum, doté d'un moteur In Bord et équipés en matériels de sécurité conformément au RSO 3.

**4.2** – Le nombre minimum de membres d'équipage embarqués ne pourra être inférieur à 4, quelle que soit la taille du bateau, exception faite pour les voiliers admis à courir en double. Pour les équipages en double, obligation de 2 balises AIS individuelles par bateau.

**4.4** – Les préinscriptions doivent parvenir au Yacht Club de Bonifacio, au plus tard, le 30 septembre 2026.

**4.5** – Les confirmations et formalités d'inscriptions, le contrôle des bateaux et des certificats de jauge ainsi que les règlements financiers se font à Bonifacio, les deux journées précédant le départ, de 09h00 à 18h00.

**4.6** – Pour tous les bateaux, les coefficients de jauge et numéro du certificat valides doivent parvenir à l'organisation, au plus tard, le 30 septembre 2026.

Les modifications du coefficient de jauge ne sont plus acceptées dans la semaine précédant le départ de la course.

**4.7** – Les frais d'inscriptions s'élèvent à 130 € par bateaux et 60 € par équipier embarqué.

**4.8** – Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription une licence compétition de la FFV pour l'année 2026 et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs. Les mineurs sont acceptés à partir de 16 ans. Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une autorité nationale membre de la fédération mondiale de voile (World Sailing) et d'une assurance définie à l'article 10 du présent avis de course.

**4.9** – L'organisateur se réserve le droit de demander tout document médical répondant à la situation sanitaire du moment.

**4.10**–3 membres d'équipage devront fournir à l'organisateur leurs numéros de GSM qui pourront être appelés par le comité de course pour toute communication en relation avec le déroulement de celle-ci.



## 5. CLASSEMENTS ET CATÉGORIES.

Plusieurs classements sont effectués. Le nombre minimum de concurrents inscrits pour constituer une catégorie ou une classe est de 5, ou inférieur, à la discrétion de l'organisateur.

**5.1** - Catégorie Open : Classement en temps réel. Catégorie ouverte à tous les voiliers monocoques et multicoques.

**5.2** - Catégorie IRC : Classement en temps compensé IRC. Catégorie ouverte à tous les voiliers admis possédant un certificat de jauge IRC de l'année en cours.

**5.3** - Catégorie OSIRIS : Classement en temps compensé OSIRIS. Catégorie ouverte à tous les voiliers admis possédant un certificat de jauge OSIRIS de l'année en cours.

**5.4** - Catégorie en double : Classement en temps compensé IRC Double. Catégorie ouverte à tous les voiliers possédant un certificat de jauge IRC de l'année en cours.

**5.5** - Catégorie Monotype ou « de classe ... » : Classement en temps réels ou compensé si la catégorie ou classe est ouverte par l'organisateur.

**5.6** - L'organisateur se réserve le droit d'effectuer à tout moment des contrôles de jauge et d'armement de sécurité.

## 6. PROGRAMME

|                            |               |   |
|----------------------------|---------------|---|
| Mercredi 30 septembre 2026 |               | Clôture des préinscriptions.  |
| Mardi 06 octobre 2026      | 09h00 – 18h00 | Formalités d'inscription.<br>Contrôles sécurité, équipements des bateaux.       |
| Mercredi 07 octobre 2026   | 09h00 – 18h00 | Formalités d'inscription.<br>Contrôles RSO 3 équipements des bateaux.           |
|                            | 17h00         | Clôture des inscriptions.   |
|                            | 17h30         | Briefing obligatoire pour les skippers et vote du sens de rotation du parcours. |
|                            | 19h00         | Apéritif d'accueil des équipages.<br>Annonce du sens de rotation de la course.  |
| Jeudi 08 octobre 2026      | 12h00         | Départ du Tour de Corse 2026.   |
| Dimanche 11 octobre 2026   | 12h00         | Fermeture de ligne.   |
|                            | 13h00         | Remise des prix et Palmarès.  |

## 7. IDENTIFICATION DES CONCURRENTS ET SYSTÈME DE POSITIONNEMENT

**7.1** – Si aucun numéro d'identification ne figure sur la coque ou dans la grand-voile du bateau, l'organisateur attribuera un cagnard numéroté qui devra être fixé de façon visible de part et d'autre à hauteur du balcon arrière.

**7.2** - Lors des formalités d'inscription, chaque concurrent se verra attribué, par l'organisation, une balise de positionnement permettant le suivi des bateaux. Cette balise sera remise contre un chèque de caution de 500 €, rendu à la fin de la course et/ou lors de la restitution du matériel.

## 8. PUBLICITÉ

En application de la réglementation de la World Sailing, telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFV, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.



## 9. RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'organisateur ne pourra pas être tenu responsable, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la course

## 10. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés à la Fédération Française de Voile (FFV) devront disposer d'une assurance valide en responsabilité civile individuelle en régata avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros. A défaut, ils prendront une licence compétition sur place.

## 11. LITIGE

En cas de litige autre que sportif :

- La juridiction compétente, sous réserve de saisine par le parquet, sera le Tribunal maritime de Marseille ;
- Les versions françaises de l'avis de course et des instructions de course prévalent ;

## 12. PLACES AU PORT DE BONIFACIO

Les concurrents inscrits à la course bénéficient de la gratuité des places au port, une semaine avant le départ et une semaine après l'arrivée.

## 13. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Yacht Club de Bonifacio : [ycbonifacio@orange.fr](mailto:ycbonifacio@orange.fr)

14. PRE-INSCRIPTIONS [ycbonifacio@orange.fr](mailto:ycbonifacio@orange.fr)

A effectuer en ligne [nvi-ins.fr/INS\\_REGATE?Manif=2028](http://nvi-ins.fr/INS_REGATE?Manif=2028)



# FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION 2026

Tour de Corse à la voile en équipage et sans escale

**A transmettre au Yacht club de Bonifacio au plus tard le 30 septembre 2026**

par courriel : [ycbonifacio@orange.fr](mailto:ycbonifacio@orange.fr) et en ligne à l'adresse :

[nvi-ins.fr/INS\\_REGATE?Manif=2026](http://nvi-ins.fr/INS_REGATE?Manif=2026)

|   |  |
|---|--|
| Nom officiel du bateau  |  |
| Nom de course du bateau   |  |
| Type  |  |
| Longueur de coque   |  |
| Couleur de coque  |  |
| Numéro de voile ou de coque   |  |
| Coefficient IRC (TCC) *   |  |
| Numéro de certificat IRC *  |  |
| Coefficient OSIRIS (TCC)  |  |
| Numéro de certificat OSIRIS   |  |
| Nationalité   |  |
| Nom et prénom du skipper  |  |
| Adresse courriel  |  |
| Téléphone fixe  |  |
| Téléphone mobile  |  |
| MMSI du navire  |  |
| Date  |  |
| Signature   |  |
| <p><b>* Pour tout renseignement concernant la jauge I.R.C. : contacter l'U.N.C.L. :</b><br/><b>Tel : +33 (0)1 40 60 43 10</b><br/><b>Email : <a href="mailto:irc@uncl.com">irc@uncl.com</a></b></p> |  |